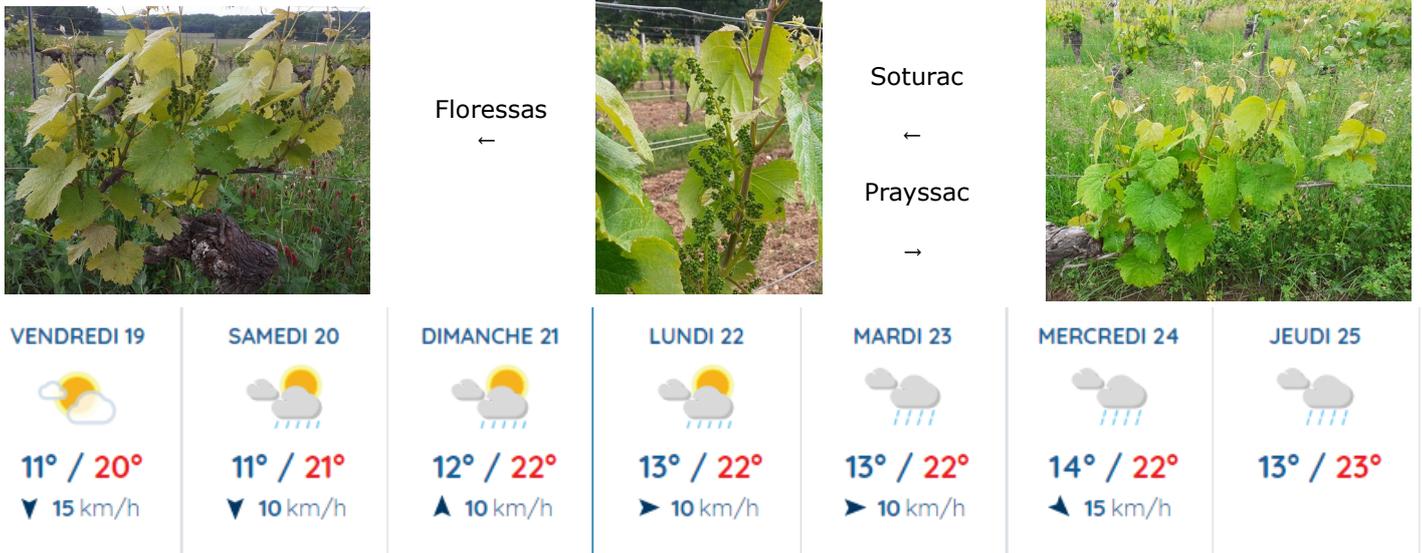




N°4 – 19/05/2023 d'après le : **Bulletin de Santé Végétal Cahors (Lien)**

A retenir

Stade phénologique : Le vignoble est en stade moyen à boutons floraux séparés.



Black Rot : Les conditions d'hygrométries sont très favorables. Les taches résultant de ces contaminations sont présentes sur tout le vignoble.

Mildiou : Les premières contaminations sont visibles, soyez couvert avant les prochaines pluies.

Oïdium : Le stade de sensibilité est atteint, combinez la lutte avec le Black Rot.

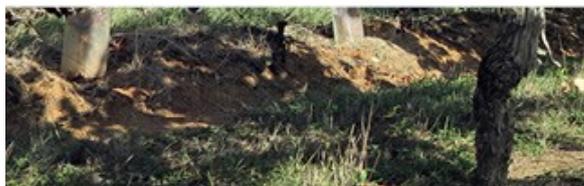
Eudémis : Le vol est terminé des pontes sont visibles.

Cicadelles : Les premières larves sont visibles.

Flavescence dorée : Les premières larves de Scaphoïdeus T. seront visibles sous quelques jours. La date du premier traitement sera fixée sous quelques jours.

État sanitaire du Vignoble

Secteur	Stade moyen	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudémis	Cicadelles
Vallée							
Vallée Ouest	Grappes séparées à bourgeons floraux agglomérés	+++	+++	++	-	-	+
Vallée Est		+++	+++	++	-	-	+
Plateau							
Plateau Ouest	Grappes séparées à bourgeons floraux agglomérés	+++	+++	++	-	-	+
Plateau Est		+++	+++	++	-	-	+
+ - Niveau de vigilance		Les premiers symptômes sont visibles	/!\ Conditions idéales réunies	combinez la lutte avec le Black Rot		Des pontes sont visibles	Premières larves visibles



Maladies et ravageurs :

Mildiou : Les prochaines pluies pourront engendrer des contaminations. Soyez couverts aux prochaines pluies. Les produits ont essentiellement des actions de prévention rendant les rattrapages de moins en moins efficaces.

Black Rot : Les conditions sont idéales pour le black rot avec l'humidité ambiante et les pluies successives, au stade de forte sensibilité de la vigne. Soyez très vigilants jusqu'à fermeture de la grappe. Les contaminations sont visibles jusqu'à 20 jours plus tard.

Oïdium : Le stade de sensibilité est atteint sur tous les cépages. La lutte anti-oïdium se gère en combinant des produits homologués oïdium et black rot.

Cicadelles : Le date du 1er traitement obligatoire sera officialisée prochainement, selon le stade des larves. Probablement la 1ere quinzaine de Juin.

Flavescence dorée : La date du 1^{er} traitement est en cours de décision (en fonction du stade des larves). Probablement la 1ere quinzaine de Juin.

Eudémis : C'est la fin du vol de G1, un comptage des glomérules vous permettra de définir la pression dans vos parcelles.

[Lien pour consulter le relevé.](#)

Date / Nom / Nb Eudemis par piege	Sauzet (Vinovalle)	Rivière Haute (Vinovalle)	Prayssac (CA 46)	Pescadoires (CA 46)	Belave (CA 46)	Vire sur lot (CA 46)	Soturac (CA 46)	Crypto Soturac (CA 46)	Floressas (CA 46)	Saux (CA 46)	Crypto Saux (CA 46)	Bovilla (CA 46)	Anglars Juillac (Ferme Exp)	Parnac (Vinovalle)	Crypto Parnac (Vinovalle)	Mercues (Vinovalle)	Flores (vinovalle M2i)	Villesèque Trebaix (M2i)	Crypto Villesèque (M2i)	Parnac (M2i)	Crypto Parnac bis (M2i)	Rivière Haute (M2i)	Trespoux (Vitivista)	Mauroux (Vitivista)	Portes du Quercy (Vitivista)	Duravel (Vitivista)	CAIX (sodepac)	GREZEL (sodepac)	BAGAT (Sodepac)	Fages (CAPEL)	Cessac (CAPEL)	Vire sur lot (CAPEL)	Touzac (CAPEL)	Villesèque (CAPEL)	St Paul Flaugnac (CA46)
24/04/2023	0	0	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	-	1	-	1	2	-	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2
01/05/2023	0	0	3	5	0	5	0	2	2	0	1	1	0	0	1	0	2	-	0	pose	1	8	0	0	2				1	2	3	8	16		
08/05/2023	0	0	2	7	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		pose	0	0	1	2	0	0	0										
15/05/2023			7	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0																						

Qualité de pulvérisation :

La qualité de pulvérisation est de plus en plus importante avec l'évolution des produits.

[DEPHY FERME] - DEPHY Ouest Gironde

Mots clés : Réglage et optimisation du matériel - Agriculture de précision, robotique



[Lien de la vidéo](#)



Quelques éléments supplémentaires sur la qualité de pulvérisation
[Lien du Document](#)



VITILOT PROTECTION

Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Vous pouvez également adapter vos doses avec l'outil [OPTIDOSE\(lien\)](#) de l'IFV.

Attention aux DSR et DAR lors de vos choix de produits.

[Le document de référence pour la campagne 2023 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

En conventionnel :			
	Mildiou	Black Rot	Oïdium + Acariens
1	zorvek trel 2kg (ou zelavin 2L)	Dynali 0,4 / Galieo 0,2	Soufre 4kg ou 2L ou soufre poudrage Fluidosoufre 15/20kg en encadrement de floraison
2	Prévasion/Profiler 2	Luna sensation(ou xtend) 0,15	
3	Ampexio/revolixxo 0,5	Idhao 0,4	
4 // \ CMR	Zorvek bria (1pk 3ha) ou Valiant Flash 2,5kg	Mayandra 0,3	
En agriculture Biologique :			
1	300-400 gr cuivre métal + soufre poudre 6kg (ou liq 2-3L)		
	Forte pression Oïdium : En encadrement de floraison : Fluidosoufre 15/20kg		
	Taches de mildiou : Ajouter 0,6-0,8% de Limocide / Prevgold afin de brûler les spores OU Armicarb / Vitsan 1/2kg		
	// \ Attention produits agressifs pour la cuticule de la vigne modulez vos doses de cuivre et de soufre et soyez vigilant en cas de chaleur		
	Oligos et substances de bases :		
Pnpp / Substances de bases :	Les préparations à base de ortie / osier / consoude / reine des près		
Carences / Oligos éléments :	Les apports d'oligos éléments avec de L'azote, phosphore, des algues du Bore du Manganèse et du Zinc peuvent être bénéfiques pour la future floraison/nouaison		
	Adjuvants :		
	Sticman 0,1% ou Heliosol (ou helioterpen) 0,5% ou Djeen : 0,1% ou Oliofox / LE846 1 % (tous homologués AB)		
// \ Vérifiez les compatibilités physiques et réglementaires lors de votre choix produit Attention à respecter les grammages ha de matières actives ex Glyphosate 450gr/ha sous la rang			

La protection à base de cuivre :

Le cuivre est un produit de contact agissant uniquement en préventif, il est important de le renouveler tout les 15-20mm ou 10-15cm de pousse.

[Plus d'informations sur le cuivre sur ce document \(lien\)](#)

LISTE DES MESURES ALTERNATIVES ET PROPHYLACTIQUES EN VITICULTURE

Cette liste n'est pas exhaustive. Le choix du matériel végétal peut être un élément à prendre en considération pour limiter la vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

-Substances de bases / PNPP* : [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

-Soutien nutritionnel : [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)

-Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.

-Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, et le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition Écologique
Ministère de l'Énergie et du Climat
Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement International
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Ministère de l'Égalité des Territoires et du Développement Local
Ministère de l'Énergie, du Climat et de la Transition Écologique
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Transition Écologique
Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement International
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Ministère de l'Égalité des Territoires et du Développement Local

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller viticole
j.benier@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 45

Florence LEOBON, conseillère viticole
f.leobon@lot.chambagri.fr - 06 25 76 26 30



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Lot
Égalité
Territoires



Chambre d'agriculture du Lot
430 avenue Jean Jaurès
CS60199
46004 Cahors Cedex 9